

Médecins du Monde (Canada)
États financiers
31 mars 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires	10

Aux administrateurs de
Médecins du Monde (Canada)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Longueuil (Québec)
Le 27 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128779

Médecins du Monde (Canada)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Produits		
Financement de projets internationaux, MAECD	13 306 458	9 241 473
Financement de projets internationaux, autres bailleurs	2 837 841	2 368 011
Financement de projets nationaux, Montréal (Annexe A)	1 578 235	1 036 612
Revenus de gestion de projets internationaux	642 046	649 347
Revenus de gestion de projets nationaux	187 476	106 150
	18 552 056	13 401 593
Autres produits		
Activités de financement et collectes de fonds	2 905 679	3 168 760
Apports reçus sous forme de services rendus	162 741	232 423
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	25 636	26 887
Autres produits	22 461	16 135
	3 116 517	3 444 205
	21 668 573	16 845 798
Charges		
Frais de projets internationaux, MAECD	13 306 458	9 241 473
Frais de projets internationaux, autres bailleurs	2 837 841	2 368 011
Frais de projets nationaux, Montréal (Annexe A)	2 729 914	2 111 209
Contribution de Médecins du Monde à la réalisation de projets internationaux	308 937	854 021
Amortissement des immobilisations corporelles	65 438	67 761
	19 248 588	14 642 475
Frais d'administration (annexe B)	1 531 191	1 256 044
Activités de financement et collectes de fonds	393 604	397 223
Relations publiques, communications et marketing	220 768	145 485
Apports reçus sous forme de services rendus	162 741	232 423
Réseau international de Médecins du Monde	33 705	59 542
Développement de projets	14 166	41 501
	2 356 175	2 132 218
	21 604 763	16 774 693
Excédent des produits sur les charges	63 810	71 105

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2024

	Investi en immobilisations corporelles		2024		2023	
			Affecté (Note 7)	Non affecté	Total	Total
Solde au début		122 841	604 680	432 347	1 159 868	1 088 763
Excédent des produits sur les charges		-	-	63 810	63 810	71 105
Amortissement des immobilisations corporelles		(65 438)	-	65 438	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		25 636	-	(25 636)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		22 126	-	(22 126)	-	-
Solde à la fin		105 165	604 680	513 833	1 223 678	1 159 868

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)

Bilan

31 mars 2024

	2024	2023
Actif		
Court terme		
Encaisse	6 974 950	4 806 648
Placements	604 000	-
Taxes de vente à recevoir	49 702	41 583
Avances aux partenaires internationaux	1 055 797	2 542 495
Apports et subventions à recevoir	346 494	364 892
Frais payés d'avance	35 718	24 454
	9 066 661	7 780 072
Immobilisations corporelles (note 3)	187 671	230 983
	9 254 332	8 011 055
Passif		
Court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	490 088	410 396
Avances dues aux partenaires internationaux	740 435	-
Apports reportés (note 6)	6 717 625	6 332 649
	7 948 148	6 743 045
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	82 506	108 142
	8 030 654	6 851 187
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	105 165	122 841
Affecté (note 8)	604 680	604 680
Non affecté	513 833	432 347
	1 223 678	1 159 868
	9 254 332	8 011 055

Engagement (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Médecins du Monde (Canada)
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	63 810	71 105
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	65 438	67 761
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(25 636)	(26 887)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	215
	103 612	112 194
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	2 287 442	(1 122 936)
	2 391 054	(1 010 742)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(604 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 126)	(36 344)
	(626 126)	(36 344)
Activité de financement		
Variation des apports reportés afférents aux projets et des apports à recevoir, montant net	403 374	252 505
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 168 302	(794 581)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 806 648	5 601 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	6 974 950	4 806 648

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de l'organisme

Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'objet pour lequel l'Organisme a été constitué est de soigner les populations les plus vulnérables dans les situations de crise et d'exclusion partout dans le monde et, ce faisant, de témoigner des atteintes aux droits de la personne et de toute entrave à l'accès aux soins.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'estimation des courus dans les créditeurs et charges à payer.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports en contributions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et en fonction des prévisions approuvées par les bailleurs de fonds. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Frais d'administration attribués aux projets

Les frais d'administration attribués aux projets, soit le loyer, l'amortissement, les frais de télécommunications, et autres (annexe B), sont établis selon les taux accordés par les bailleurs de fonds pour l'administration des projets.

Apports reçus sous forme de services rendus

Dans le cadre de son fonctionnement, l'Organisme a recours aux services de volontaires et de bénévoles. Ces services sont présentés dans les produits de l'Organisme. Les apports des volontaires constatés représentent l'écart entre l'allocation mensuelle versée et la rémunération selon les règles courantes pour ces types de services rendus. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon un taux horaire minimal du marché pour des services similaires. En date du 31 mars 2024, ce montant correspondait à 162 741 \$ (232 423 \$ en date du 31 mars 2023).

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Matériel roulant	Amortissement dégressif	15 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des avances aux partenaires internationaux et des apports et subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs et charges à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2024 Valeur nette</i>	<i>2023 Valeur nette</i>
Matériel roulant	100 417	60 335	40 082	47 162
Mobilier et équipement de bureau	144 329	102 252	42 077	38 804
Matériel informatique	83 252	55 111	28 141	33 804
Améliorations locatives	338 422	261 051	77 371	111 213
	666 420	478 749	187 671	230 983

4. Emprunt bancaire et facilités de crédit

L'Organisme dispose aussi d'une marge de crédit non utilisée, d'un montant maximal de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2023), renouvelable annuellement, au taux préférentiel majoré de 6,95 % (taux préférentiel majoré de 4,00 % en 2023).

5. Comptes créditeurs et charges à payer

	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Comptes créditeurs et charges à payer	85 811	97 813
Salaires et vacances courus	404 277	312 583
	490 088	410 396

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des contributions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de projets.

	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Solde au début	6 332 649	6 344 392
Encaissement de l'année	20 864 257	11 819 035
Montant reconnu constaté à titre de produits	(20 790 954)	(12 079 081)
Variation des apports et subventions à recevoir	311 673	248 303
Solde à la fin	6 717 625	6 332 649

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports, reçus sous forme de dons et de subventions, dans le cadre d'une campagne de financement pour l'acquisition et l'adaptation d'un camion de soins, ainsi que pour des améliorations locatives à effectuer dans les nouveaux locaux administratifs et la clinique. Ces apports sont amortis selon la même méthode et au même taux d'amortissement que les actifs correspondants.

	2024	2023
Solde au début	108 142	135 029
Montant reconnu en produits	(25 636)	(26 887)
Solde à la fin	82 506	108 142

8. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté un montant total de 604 680 \$ au fonds de réserve (604 680 \$ au 31 mars 2023), qui a pour but de pourvoir à toute obligation de nature financière qui pourrait survenir au cours des prochains exercices. L'Organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Taxes de vente à recevoir	(8 119)	(2 327)
Avances aux partenaires internationaux	1 486 698	(1 275 804)
Frais payés d'avance	(11 264)	(14 942)
Comptes créditeurs et charges à payer	79 692	170 137
Avances dues aux partenaires internationaux	740 435	-
	2 287 442	(1 122 936)

10. Engagement

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail de location d'espace échéant au plus tard en juillet 2026 totalise 283 000 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025	126 000
2026	126 000
2027	31 000

11. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes créditeurs et charges à payer.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à son encaisse, à ses avances aux partenaires internationaux et à ses apports et subventions à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'Organisme est exposé au risque de change, car les dépenses effectuées pour les projets situés à l'extérieur du Canada sont conclues principalement en dollars américains, en gourdes et en euros. Le risque de change est toutefois non significatif au 31 mars 2024.

	Encaisse	
	Devises	Dollars canadiens \$
Dollars américains	75 637	103 007
Gourdes	2 752 593	28 360

12. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Médecins du Monde (Canada) Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

2024

2023

Annexe A - Financement et frais de projets nationaux, Montréal

Produits

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	278 445	271 925
Direction régionale de la santé publique de Montréal	481 648	314 400
Santé Canada - Service aux autochtones	279 340	35 545
BINAM/Ville de Montréal	195 170	264 174
Ententes de services et conférences	4 481	3 050
Financement du programme de soutien psychologique	127 842	66 609
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	185 804	80 909
Projet de travailleur de soutien autochtone	25 505	-
Dons liés - activités de financement et collectes de fonds	1 151 679	1 074 597
Apports reçus sous forme de services rendus	120 941	165 643

2 850 855 2 276 852

Charges

Salaires et charges sociales	2 194 854	1 643 715
Honoraires de psychologues consultants	174 758	125 136
Frais d'activités	113 964	95 943
Frais de fonctionnement	233 840	234 860
Coûts d'exploitation du camion de soins	12 498	11 555

2 729 914 2 111 209

Apports reçus sous forme de services rendus 120 941 165 643

2 850 855 2 276 852

Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	1 222 130	997 900
Loyer et charges locatives	102 024	83 244
Services professionnels	75 824	54 524
Entretien informatique	30 897	12 102
Recrutement et formation	19 960	21 982
Déplacements	17 951	16 244
Frais de représentation	12 902	9 411
Frais de gestion	11 567	-
Fournitures de bureau	11 536	12 070
Intérêts et frais bancaires	7 794	6 022
Assurances des administrateurs	7 365	6 941
Frais de communication	7 152	6 867
Dépenses liées au conseil d'administration	4 113	8 031
Photocopies et impressions	3 561	1 362
Messagerie et poste	126	169
(Gain) perte de change	(3 711)	18 960
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	215

1 531 191 1 256 044